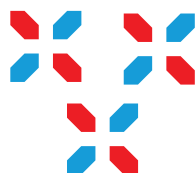


Financé par
l'Union européenne



FONDS POUR
LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
« **FSI** » 2014 - 2020





A. Introduction

B. FSI: Police

Réalisation des objectifs clés	06
Échanges Prüm ADN / AFIS Empreintes	08
Passenger Name Record « PNR »	09
Mise en œuvre du plan d'action CBRN	10
Mise en œuvre du projet Einsatzleitsystem « ELS »	11

C. FSI: Frontières et Visas

Réalisation des objectifs clés	12
Comparateur spectral avec un microscope numérique	14
DOCUCENTER	15
Formation consulaire	16
Automated border control gates « ABC gates »	17
Mise en œuvre du système d'information Schengen II	18
Mise en œuvre du système d'information Schengen Recast	19
Entry-Exit-System « EES »	20
European Travel Information System « ETIAS »	21
Advanced Passenger Information « API »	22
Vérification des antécédents	23





Introduction

Les fonds européens contribuent financièrement au renforcement de l'espace de liberté, de sécurité et de justice. Ils ont une durée de 7 ans et sont conçus pour être flexibles et réactifs aux défis et aux opportunités, tant communs qu'individuels, auxquels l'UE est confrontée en matière de sécurité et de protection de l'espace Schengen.

Ci-dessous, nous vous présentons les projets mis en œuvre par le Luxembourg dans le cadre du Fonds pour la sécurité intérieure (FSI) Police et du FSI Frontières et Visas.

Pour plus d'informations sur les projets ou les fonds européens gérés par le Luxembourg, veuillez consulter le site:

www.fonds-europeens.public.lu



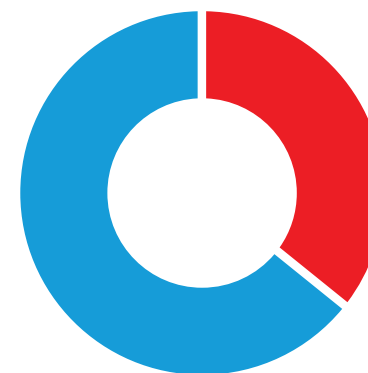


Réalisation des objectifs clés

Le FSI Police (l'instrument de soutien financier à la coopération policière, à la prévention et à la répression de la criminalité ainsi qu'à la gestion des crises) a pour objectif général de contribuer à assurer un niveau élevé de sécurité dans l'Union.

Dans le cadre de cet objectif général, les activités du FSI Police se concentrent sur la réalisation de deux objectifs spécifiques :

- La prévention et répression de la criminalité – combattre la grande criminalité transfrontalière organisée, y compris le terrorisme, et renforcer la coordination et la coopération entre les autorités répressives et d'autres autorités nationales des États membres, notamment avec Europol ou d'autres organes de l'Union concernés, et avec les pays tiers et les organisations internationales concernés.
- Gérer les risques et les crises – renforcer la capacité des États membres et de l'Union à gérer efficacement les risques liés à la sécurité et les crises, et se préparer et protéger les personnes et les infrastructures critiques contre les attentats terroristes et d'autres incidents liés à la sécurité.



■ Part nationale
1 317 779 €

■ Total du co-financement
2 394 905 €

Coûts totaux des projets co-financés
3 712 684 €

Pour la période 2014-2020, 2,39 millions d'euros ont été mis à disposition pour le financement d'activités dans le cadre du FSI Police au Luxembourg. Les activités concrètes financées comprennent un large éventail d'initiatives, telles que la mise en place et le fonctionnement de systèmes informatiques ou l'acquisition d'équipements opérationnels et pour lesquelles le budget mis à disposition par la Commission européenne a été complètement utilisé.



Échanges Prüm ADN / AFIS Empreintes

AFIS (Automated Fingerprint Identification System): Ce dernier constitue le système national de gestion d'empreintes digitales, il est relié au système d'information Prüm et permet des recherches nationales et internationales. C'est également le système partenaire dans les échanges Prüm et est essentiel pour remplir les obligations européennes.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale



Objectif spécifique:

OS5 Prévention et répression de la criminalité

Objectif national:

ON2 C Échange d'informations

Action:

Remplacement du système AFIS actuellement en service au sein de la Police Grand-Ducale.

Durée du projet:

2016 - 2019

Total du co-financement:

486.715 €

Part nationale:

272.559 €

Coûts du projet cofinancé:

759.274€

Passenger Name Record « PNR »

Le dispositif prévu par la directive (UE)2016/681 du 27.04.2016 relative à l'utilisation des données des dossiers passagers (PNR) est basé sur la transmission par les transporteurs aériens d'une vingtaine de champs d'informations fournis par passager pour chaque voyage à travers les systèmes de réservation ou les systèmes de contrôle des départs des aéroports aux forces de l'ordre. L'exploitation de ces données doit permettre de lutter contre le terrorisme et la criminalité grave.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale

Objectif spécifique:

OS5 Prévention et répression de la criminalité

Objectif national:

ON2 C Échange d'informations

Action:

Développement et instauration du système PNR.

Durée du projet:

2017 - 2020

Total du co-financement:

442.216 €

Part nationale:

219.373 €

Coûts du projet cofinancé:

661.589 €



Mise en œuvre du plan d'action CBRN

La finalité du projet est de préparer la Police grand-ducale en concertation avec les autres acteurs comme les services de secours, aussi bien matériellement qu'opérationnellement, à tous les risques et menaces d'origine CBRN (chimique, biologique, radiologique ou nucléaire), qu'ils soient de cause accidentelle ou émanent d'un acte malveillant.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale



Objectif spécifique:

OS6 Risques et crises

Objectif national:

ON1 R Prévention et lutte

Action:

Mise en œuvre du plan d'action CBRN

Durée du projet:

2016 - 2022

Total du co-financement:

1.165.974 €

Part nationale:

588.224 €

Coûts du projet cofinancé:

1.754.198 €

Mise en œuvre du projet Einsatzleit-system « ELS »

Système de gestion des incidents et alertes pour les besoins de la Police grand-ducale.

Il s'agit d'un système d'échange de données policières nécessaires à la coordination des différents services d'intervention et à la prise de décisions concertées

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale



Objectif spécifique:

OS6 Risques et crises

Objectif national:

ON6 Alertes précoces et crises

Action:

Remplacement du système AFIS actuellement en service au sein de la Police Grand-Ducale.

Durée du projet:

2016 - 2019

Total du co-financement:

300.000 €

Part nationale:

237.623 €

Coûts du projet cofinancé:

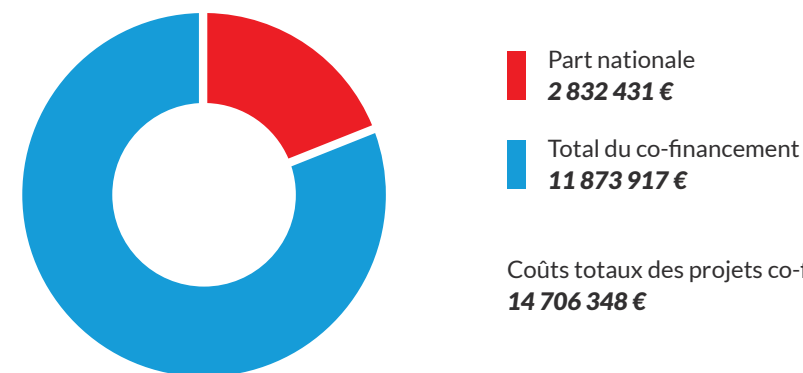
537.623 €

Réalisation des objectifs clés

L'objectif principal du FSI Frontières et Visas (l'instrument de soutien financier dans le domaine des frontières extérieures et des visas) est de contribuer à assurer un niveau de sécurité élevé dans l'Union tout en facilitant les voyages effectués de façon légitime, au moyen d'un niveau uniforme et élevé de contrôle aux frontières extérieures et du traitement efficace des visas Schengen, dans le respect de l'engagement de l'Union en faveur des libertés fondamentales et des droits de l'homme.

Dans le cadre de cet objectif général, l'instrument contribue à la réalisation de deux objectifs spécifiques :

- Visa - soutenir une politique commune des visas pour faciliter les voyages effectués de façon légitime, fournir des services de grande qualité aux demandeurs, assurer une égalité de traitement aux ressortissants de pays tiers et lutter contre l'immigration clandestine
- Frontières - soutenir la gestion intégrée des frontières, et notamment promouvoir une harmonisation accrue des mesures liées à la gestion des frontières conformément aux normes communes de l'Union et via le partage d'informations entre les États membres et entre les États membres et Frontex, de manière à assurer, d'une part, un niveau uniforme et élevé de contrôle et de protection aux frontières extérieures, y compris en luttant contre l'immigration clandestine, et, d'autre part, le franchissement aisé des frontières extérieures en conformité avec l'acquis de Schengen, tout en garantissant aux personnes ayant besoin d'une protection internationale un accès à celle-ci, conformément aux obligations contractées par les États membres dans le domaine des droits de l'homme, y compris le principe de non-refoulement.



Coûts totaux des projets co-financés
14 706 348 €

Pour la période 2014-2020, 17.79 millions d'euros ont été mis à disposition pour le financement d'activités dans le cadre du FSI Frontières et visas au Luxembourg. Les activités concrètes financées comprennent un large éventail d'initiatives, telles que la mise en place et le fonctionnement de systèmes informatiques, l'acquisition d'équipements opérationnels ou la mise en place de programmes de formation.



Comparteur spectral avec un microscope numérique

L'Unité de Police à l'Aéroport (UPA) est le seul service au Luxembourg qui traite le thème de la fraude documentaire. De nos jours, il est indispensable que le UPA, comme centre de compétence en la matière de documents authentiques et falsifiés, dispose des technologies de la dernière évolution afin de pouvoir détecter les techniques récentes développées par les falsificateurs. Le nombre de cas de fraudes documentaires en relation avec d'autres délits est en augmentation, car le nombre de voyageurs ne cesse d'augmenter d'année en année. Le microscope de la marque LEICA DMV6 a été conçu pour l'inspection, l'analyse et la

mesure dans le contrôle qualité, l'assurance qualité, l'analyse des défaillances, la recherche, le développement et la criminalistique. Les options d'éclairage intégrées et les optiques corrigées garantissent des images de haute qualité. La conception du microscope est censée permettre aux utilisateurs de travailler avec l'instrument de manière intuitive, par exemple en inclinant la tête du microscope ou en changeant les objectifs d'une seule main. En raison de l'encodage de l'instrument, les résultats sont reproductibles et les rapports et documentations peuvent être générés en cliquant sur un bouton.

■ Porteur du projet / bénéficiaire:

Police Grand-Ducale

■ Objectif spécifique:

OS1 Soutenir une politique commune en matière de visas

■ Objectif national:

ON1 Capacités nationales

Action:

Acquisition d'un comparateur spectral avec microscope numérique, ainsi que les accessoires.

Durée du projet:

2020 - 2022

Total du co-financement:

82.986 €

Part nationale:

30.168 €

Coûts du projet cofinancé:

113.154 €

Docucenter Nirvis



L'Unité de Police à l'Aéroport (UPA) vise à harmoniser et mettre à jour les appareils nécessaires pour l'expertise documentaire.

Il s'agit de l'achat de deux appareils d'occasion de première qualité de la Marque DOCUCENTER NIRVIS afin de remplacer deux appareils qui ne sont plus à la pointe de la technologie.

DOCUCENTER NIRVIS est l'instrument leader pour l'examen manuel et automatique de documents.

■ Porteur du projet / bénéficiaire:

Police Grand-Ducale



Objectif spécifique:

OS1 Soutenir une politique commune en matière de visas

Objectif national:

ON1 Capacités nationales

Action:

Acquisition de deux appareils de contrôle de documents d'occasion

Durée du projet:

2021 - 2022

Total du co-financement:

52.650 €

Part nationale:

17.550 €

Coûts du projet cofinancé:

70.200 €

Formation consulaire

Formation des agents consulaires des consulats luxembourgeois en matière de règles et procédures applicables aux demandes de visa ainsi qu'en matière de détection de faux documents. Le but de cette formation est l'uniformisation des procédures et sécurisation du traitement des demandes de visa ainsi que l'échange d'expérience et une meilleure connectivité entre les différents consulats.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction des affaires consulaires et des relations culturelles internationales, Bureau des Passeports, Visas et Légalisations



Objectif spécifique:

OS1 Soutenir une politique commune en matière de visas

Objectif national:

ON3 Coopération consulaire

Action:

Formations des agents consulaires des consulats luxembourgeois

Durée du projet:

2019

Total du co-financement:

64.493 €

Part nationale:

23.619 €

Coûts du projet cofinancé:

88.112 €

Automated border control gates « ABC gates »

L'installation et la mise en œuvre de dix guichets automatisés (eGates) à la frontière extérieure du Luxembourg (aéroport Findel) dans le cadre du projet « Automated Border Control » (ABC) afin de faciliter la libre circulation des ressortissants communautaires et d'assurer la fluidité aux contrôles frontaliers.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale

Objectif spécifique:

OS2 Frontières

Objectif national:

ON6 Capacités nationales

Action:

Utilisation des technologies modernes à la frontière

Durée du projet (estimation):

2017 - 2022

Total du co-financement (estimation):

1.559.279 €

Part nationale (estimation):

804.916 €

Coûts du projet cofinancé (estimation):

2.364.195 €





Mise en œuvre du système d'information Schengen II

Le système d'Information Schengen est un système de traitement automatisé de données qui contient des signalements de personnes et d'objets et qui permet l'échange de données y relatifs entre les Etats membres de l'espace Schengen et certains pays associés. Il a été mis en place en tant que mesure compensatoire à la suppression des contrôles systématiques aux frontières intérieures de l'espace Schengen.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale



Objectif spécifique:

OS2 Frontières

Objectif national:

ON6 Capacité nationale

Action:

Services de maintenance et d'évolution des applications SIS II nationales

Durée du projet:

2016 - 2022

Total du co-financement:

2.604.189 €

Part nationale:

1.220.375 €

Coûts du projet cofinancé:

3.824.564 €

Mise en œuvre du système d'information Schengen Recast

Ce projet vise à mettre en place les nouvelles fonctionnalités liées au SIS Recast dans le système d'Information Schengen afin de renforcer et maintenir la sécurité et préparer le SIS à l'interopérabilité avec les autres systèmes d'information européens à grande échelle comme le VIS, Eurodac, ETIAS et EES.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale



Objectif spécifique:

OS2 Frontières

Objectif national:

ON6 Capacités nationales

Action:

Services de développement et d'évolution des applications SIS

Durée du projet (estimation):

2020 - 2022

Total du co-financement (estimation):

1.226.871 €

Part nationale (estimation):

0 €

Coûts du projet cofinancé (estimation):

1.226.871 €

Entry-Exit-System « EES »

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux règlements européens, visant à renforcer et moderniser les contrôles aux frontières, le Luxembourg, de même que les autres pays faisant partie de l'espace Schengen, participe entre autres à la création d'un système européen d'entrée/de sortie (EES) destiné à:

Enregistrer électroniquement les entrées et les sorties ainsi que les refus d'entrée des ressortissants de pays tiers franchissant les frontières extérieures de l'espace Schengen en vue d'un court séjour; ceci va permettre de supprimer l'apposition des cachets manuels sur les documents de voyage et faciliter les passages à la frontière ;

Calculer automatiquement pour chaque voyageur concerné la durée de séjour autorisé, ce qui réduira les temps d'attente lors des vérifications frontalières ;

Objectif spécifique:

OS2 Frontières

Objectif national:

ON6 Capacités nationales

Porteur du projet / bénéficiaire:

Police Grand-Ducale, Direction de l'Immigration auprès du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Centre des Technologies de l'Information de l'Etat

Aider à identifier les ressortissants de pays tiers qui ne remplissent pas, ou ne remplissent plus, les conditions relatives à la durée du séjour autorisé sur le territoire des États membres et émettre des signalements à cet effet afin de lutter contre l'immigration irrégulière ;

Contribuer à la prévention et à la détection des infractions terroristes ou d'autres infractions pénales graves, ainsi qu'aux enquêtes en la matière.

Action:

Développement et implémentation du projet EES

Durée du projet (estimation):

2019 - 2023

Total du co-financement (estimation):

4.736.920 €

Part nationale (estimation):

254.945 €

Coûts du projet cofinancé: (estimation)

4.991.865 €

European Travel Information System « ETIAS »

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux règlements européens, visant à renforcer et moderniser les contrôles aux frontières, le Luxembourg, de même que les autres pays faisant partie de l'espace Schengen, participe entre autres à la création d'un système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) instituant une autorisation de voyage et les conditions et procédures relatives à sa délivrance ou à son refus.

Le système concerne les ressortissants de pays tiers exemptés de l'obligation d'être en possession d'un visa lors du franchissement des frontières extérieures de l'espace Schengen et vise à estimer si la présence de ces ressortissants de pays tiers sur le territoire des États membres est susceptible de présenter un risque en matière de sécurité ou d'immigration illégale ou un risque épidémique élevé.

Porteur du projet / bénéficiaire:

Police Grand-Ducale, Direction de l'Immigration auprès du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Centre des Technologies de l'Information de l'Etat

Objectif spécifique:

OS2 Frontières

Objectif national:

ON6 Capacités nationales

Action:

Développement et implémentation du projet ETIAS

Durée du projet (estimation):

2020 - 2022

Total du co-financement (estimation):

103.955 €

Part nationale (estimation):

0 €

Coûts du projet cofinancé (estimation):

103.955 €

Advanced Passenger Information « API »

Ce projet vise à mettre en place un dispositif technique de communication sécurisé et structuré entre l'unité chargée des contrôles à la frontière extérieure à l'espace Schengen et l'Unité Information Passagers PNR afin d'améliorer la qualité des contrôles à la frontière à l'aéroport de Luxembourg.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale



Vérification des antécédents

Le règlement d'exécution (UE) 2019/103 de la Commission du 23 janvier 2019 modifiant le règlement (UE) 2015/1998 en ce qui concerne la clarification, l'harmonisation et la simplification ainsi que le renforcement de certaines mesures de sûreté aérienne spécifiques impose un certain nombre de démarches de vérification des antécédents quant aux personnes bénéficiant d'un accès à l'aéroport de Luxembourg.

L'aéroport de Luxembourg constitue la frontière extérieure à l'espace Schengen du Luxembourg. Le dispositif vise d'une part la sûreté aérienne, mais aussi la surveillance des frontières afin de sécuriser cette frontière extérieure.

- **Porteur du projet / bénéficiaire:**
Police Grand-Ducale

Objectif spécifique:

OS2 Frontières

Objectif national:

ON6 Capacités nationales

Action:

évolution et maintenance de l'application API Screener

Durée du projet (estimation):

2020 - 2022

Total du co-financement (estimation):

1.061.062 €

Part nationale (estimation):

353.687 €

Coûts du projet cofinancé (estimation):

1.414.749 €



Objectif spécifique:

OS2 Frontières

Objectif national:

ON6 Capacités nationales

Action:

Services d'analyses et développement d'une application de contrôle des antécédents

Durée du projet (estimation):

2020 - 2022

Total du co-financement (estimation):

381.512 €

Part nationale (estimation):

127.171 €

Coûts du projet cofinancé (estimation):

508.683 €